

## Un mot (ou deux) sur le CA de juin Par Jean-Marc Cormier

Sachant qu'il n'est pas possible pour tous les membres de participer à la réunion annuelle du Congrès ou même de s'engager et d'assurer une présence assidue aux réunions du Conseil des déléguées et délégués, le Conseil d'administration se propose de profiter désormais de sa dernière réunion de l'année pour rencontrer les membres du SEESOCQ dans leur propre région.

C'est ce qui fut fait avec succès lors de la réunion du CA tenue dans le Bas-Saint-Laurent, les 16, 17 et 18 juin. Neuf membres des unités SEGP, à Rivière-du-Loup, SIEQ et SERM, à Mont-Joli, ont accepté l'invitation du CA à une rencontre sociale qui fut une merveilleuse occasion de faire plus ample connaissance avec leurs élues et élus mais aussi de fraterniser entre eux et de démystifier leur propre syndicat. Nous ne le dirons jamais assez : **votre** SEESOCQ n'est pas une grosse machine syndicale. C'est une petite organisation humaine et fraternelle, mais professionnelle, comme il en existe de moins en moins. La question qui se pose maintenant : « à qui le tour l'an prochain? »

Nous avons tenu la réunion du CA dans un chalet, ce qui nous a permis d'éviter des frais de restauration et de location de salle exorbitants et de recevoir les membres un peu comme si nous étions à la maison. Jusqu'à preuve du contraire, la formule semble idéale. Le SEESOCQ n'ayant que des moyens limités pour recevoir ses membres, il est plus que certain que nous aurons besoin de l'appui de personnes connaissant bien leur milieu pour nous tuyauter sur les ressources disponibles et pour inciter leurs collègues à participer à une prochaine rencontre. Rappelez-vous qu'il ne s'agit pas d'une réunion d'instance mais d'une rencontre sociale que nous voulons totalement informelle.

Les curieuses et les curieux, puisqu'il doit bien y avoir aussi des curieux, sont invités à visiter le site Web du *Refuge du vieux loup de mer* pour voir le style d'infrastructure dont nous avons bénéficié, pour notre grand plaisir :

<http://www.vieuxloupdemer.com/accueil.html>

Nous présumons qu'il existe des endroits de même nature un peu partout au Québec et que nous pourrions en profiter pour créer des rapprochements plus fréquents que les réunions formelles de nos instances.

### Et le travail ? Bordel !

Lors des réunions du CA, chacun des responsables présente un compte rendu de l'état d'évolution de ses dossiers.

Ainsi, la trésorière, Ginette Boudreau, a fait état des comptes payés depuis la dernière réunion du CA, en plus de nous guider dans la révision de la politique de remboursement des dépenses. Les décisions prises à ce sujet visent deux objectifs, soit ramener les frais de déplacements à un niveau plus réaliste compte tenu des augmentations du prix de l'essence et encourager les membres à participer aux comités et aux réunions des instances (Congrès et réunions du Conseil des déléguées et délégués). En effet, le CA a établi un tarif unique de 0,40 \$ par kilomètre pour le remboursement des frais de déplacement des membres participant à des comités, au CD ou au CA, ou encore en charge de mandats décidés par les instances. Il a également porté à 25 \$ le montant accordé pour le souper et à 0,25 \$ par kilomètre les frais de déplacement pour la participation au Congrès. Le covoiturage est toujours encouragé par une majoration de 0,10 \$ par kilomètre.

Porteuse de quatre dossiers, la formation, les dossiers professionnels, les statuts et le sociopolitique, Marlène Labrèche nous a présenté deux projets d'avis de motion – changements aux statuts – qui devront être acheminés aux membres avant le Congrès. Elle a aussi formulé une suggestion de formation lors du Congrès qui a fait l'unanimité au CA. Nous attendons confirmation de la personne ressource avant de vous l'annoncer. Quant au dossier sociopolitique, le CA a convenu d'accorder des appuis financiers à quelques organismes mais en privilégiant nettement, dans le cadre budgétaire qui est le nôtre, le Centre international de solidarité ouvrière (CISO), dont le personnel est membre du SEESOCQ.

Jacinthe Arbour, la présidente, nous a fait part de sa satisfaction à la suite d'une rencontre avec des membres de deux unités de Sherbrooke en compagnie du vice-président à la négociation et du responsable du FAR concerné, monsieur Hugues St-Pierre. Elle a traité du suivi accordé aux unités ciblées pour une éventuelle négociation multipatronale ainsi que des contacts avec certaines unités où les membres vivent des problèmes particuliers.

France Boulanger, la vice-présidente à l'application a fait état des problèmes d'application en traitement actuellement et j'ai fait le bilan des activités de l'année en ce qui concerne l'information via le site Web et l'Écho SEESOCQ.

Comme à l'accoutumée, le vice-président à la négociation, Gilles Lemieux, a déposé un tableau résumant l'état de la situation pour l'ensemble des unités. Nous avons adopté les conventions collectives de deux unités ayant terminé leur

propre négociation et entériné la nomination de la porte-parole d'une unité qui entreprend la sienne.

Pour sa part, Francine Labelle nous est arrivée avec l'ordre du jour de la réunion et les procès-verbaux de réunions antérieures ainsi qu'une demande d'adhésion, comme c'est souvent le cas.

Nous avons donc accepté une nouvelle membre en nos rangs, soit madame Johanne Jutras, conseillère syndicale faisant partie de l'unité SPGQ. Bienvenue au sein du SEESOCQ Johanne. Soyez-y chez-vous.

## La belle Francine : un ange gardien

Les notes biographiques de Francine Labelle nous révèlent toute la constance d'une femme pleinement engagée dans son SEESOCQ en même temps qu'un pan de l'histoire de notre syndicat.

Acceptée par le Conseil exécutif – Eh oui, il y avait alors un CE de 4 membres et un CA de 9 membres – comme membre du **Syndicat des employés de syndicats et des organismes collectifs du Québec**, le 9 septembre 1976, Francine a été élue au Conseil exécutif, pour un mandat d'un an, à titre de 2<sup>e</sup> vice-présidente, lors du Congrès de juin 1979. Elle fut alors responsable de l'**Information** et de la **Formation** et, à ce titre, mandatée pour établir un premier contact avec les unités qui n'étaient pas syndiquées au SEESOCQ et pour mettre sur pied un comité ayant deux objectifs : former les personnes déléguées quant à la tenue d'une consultation visant l'élaboration de notre plate-forme syndicale et organiser une session de formation sur la législation du travail lors de la réunion du Bureau des délégués de l'automne 1980. Elle fut aussi responsable de l'**Organisation syndicale**, qui en était à ses débuts, appelée à répondre aux demandes de groupes non syndiqués, à assurer le suivi et la formation des nouveaux membres et à voir à l'application du Code du travail, en collaboration avec le regretté Ghislain Marcheterre.

Elle revient au CE en janvier 1981, pour terminer le mandat de Claire Lamoureux à l'Information, et elle est de nouveau élue au Conseil exécutif, pour un mandat d'un an, à titre de 2<sup>e</sup> vice-présidente, lors du Congrès de juin 1981. Elle endosse encore une fois les responsabilités de l'**Information**, de la **Formation** et de l'**Organisation syndicale**.

Elle siège au Comité d'information (AGIR) durant les années 1983-1984 et 1984-1985 et elle est nommée au Comité des changements technologiques au Congrès de septembre 2001 puis à nouveau élue membre du Conseil d'administration (Information et dossiers professionnels) pour un mandat de 2 ans, au Congrès de l'automne 1999. Nommée par le Conseil d'administration, en février 2004, au poste de Secrétaire, en remplacement de Françoise Forcier, elle est élue à ce poste, au Congrès de l'automne 2004.

Bref, le problème, avec notre Francine, ce n'est pas d'avoir ses notes biographiques – elle est toujours prompte à réagir à une demande – c'est de couper dans la liste des engagements syndicaux de cet ange gardien sur qui on peut compter.

Enfin, nous avons élaboré un premier calendrier des réunions des instances pour l'automne, jeté un premier regard sur la préparation du prochain Congrès et fait un tour de table sur les responsabilités au CA et les postes qui seront alors en élection.

Bref, ce fut une vraie fin de semaine de réunion avec un ordre du jour passablement rempli. Mais elle fut si agréable que ce serait quasiment péché d'appeler ça travailler. Avis aux jalouses et aux jaloux : des postes vont être en élection au prochain Congrès. Surveillez-les et sautez dessus.

## Notre Ginette aime les BA

Trésorière de notre organisation syndicale, Ginette Boudreau a au moins quatre grandes passions dans la vie : ses enfants, son chum, le mouvement scout et le SEESOCQ. Elle entretient si habilement le mystère quant à l'ordre de priorité de ses passions que ni les uns, ni l'un, ni les autres ne peuvent jamais se sentir lésés. Je vous laisse cependant imaginer la somme d'énergie qu'il lui faut investir à cette fin. Mais je vous précise tout de go que c'est toujours avec un sourire qu'elle donne autant d'elle-même et que nous ne sommes pas les seuls bénéficiaires de ses élans de générosité.

Acceptée comme membre par le Comité exécutif du SEESOCQ le 22 mars 1974, Ginette s'est vite engagée syndicalement et elle fut nommée responsable de la négociation collective de son unité, le Syndicat des professeurs de Québec-Métro, à l'automne 1979, une négociation qui n'a vu son aboutissement qu'après l'intervention du conciliateur Bernard Boulanger.

Élue membre du Comité d'information (AGIR) pour les années 1983 à 1986 inclusivement, elle fut aussi membre, avec Jean-Guy Baril et Ghislain Marcheterre, d'un comité qui a œuvré à un projet national de convention collective, une initiative que nous pouvons considérer comme une ancêtre de notre projet actuel de négociation multipatronale.

Élue pour une première fois à la trésorerie par le Congrès, en juin 1984, elle occupera ce poste jusqu'en septembre 1990. Nommée par le Congrès au Comité des changements technologiques à l'automne 1995, elle s'est enflammée pour les mandats de ce comité visant à préserver les emplois du personnel de bureau.

Elle est élue à nouveau au poste de Trésorière lors de la réunion du Congrès tenue à l'automne 1996. Elle occupe ce poste depuis avec un souci constant de protéger les intérêts de son syndicat. Comme vous le voyez, notre Ginette fait ses BA... et elle aime ça !

## Versement de la cotisation syndicale

Notre responsable de la comptabilité n'a pas démenagé. Son adresse a changé parce que sa ville n'a pas profité du programme de défusions du ministre Fournier. Voici donc l'adresse à utiliser pour le versement de la cotisation syndicale ou pour adresser vos réclamations au SEESOCQ :

2600, rue de la Jachère  
Québec, (Québec) G1C 5J9

Prière d'en prendre bonne note pour vos prochaines communications.